

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

2.044 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98
---------------	---------------------	----------------------------------

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Mars, à 20 h. 30.

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. VALETTE Léonce, industriel, 27 bis, avenue Esquirol, Lyon, *Ephéméroptères*, parrains, MM. les D^{rs} Massia et Bonnamour. — M. le chanoine A. CARPENTIER, professeur de botanique, 13, rue de Toul, Lille (Nord), parrains MM. Viret et D^r Bonnamour. — M^{me} MAZENOT, 21, rue Childebart, Lyon, parrains MM. Viret et D^r Bonnamour. — M. PRAVIEL G., chef de travaux à l'Institut agronomique, 16, rue Claude-Bernard, Paris, *Lépidoptères*, parrains MM. les D^{rs} Riel et Bonnamour. — M. PASSAS Marcel, 21, rue Tête-d'Or, chez M^{me} Ducreux, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Perra et Champremier. — M. MILO BURLINI, Ponganokeuch, Trevisa (Italie), parrains M. G. Coen et D^r Bonnamour. — M. PETIT (René), 17, rue Raspail, Roanne (Loire), parrains MM. Card'et Plasse.

2^o Projet de circulaire pour la cotisation scolaire.

3^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 12 Mars, à 17 heures.

1^o MM. BOISSIEUX et LE COARER. — Présentation d'un Orvet pourvu de ses pattes et vivant.

2^o M. ROGER. — Sur quelques Pectens actuels.

3^o M. le D^r ARCELIN. — Étude des principales manifestations artistiques rencontrées à Solutré.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 14 Mars, à 20 h. 15.

1^o M. QUENEY. — *Primula vulgaris* Huds. et *Primula atlantica* Maire et Wilczek.

2^o M. PERRA. — Sur *Omphalodes verna* en Saône-et-Loire.

3^o M. NÉTIEN. — Documents pour servir à l'histoire de la géobotanique lyonnaise.

4^o Présentation de plantes fraîches.

dit-il, le traité en question aurait été publié vers 1552 de notre ère, et le Maïs aurait pu être introduit en Chine au cours du demi-siècle qui s'était écoulé depuis la découverte de l'Amérique.

Nous croyons devoir faire remarquer, qu'il est infiniment peu probable que chez un peuple si lent à se mouvoir, si attaché aux traditions, comme est le peuple Chinois¹, la culture du Maïs aurait été décrite dans la première moitié du xvi^e siècle, s'il n'y avait que peu d'années que ce végétal avait été introduit dans ce pays. Les bonnes raisons ne manquent pas pour autoriser à croire que c'est tout le contraire qui a eu lieu, ainsi qu'on en trouve déjà une preuve dans les textes que nous citons plus haut. La vérité est que l'introduction du Maïs en Chine était déjà vieille de deux ou trois mille ans, peut-être, lors de l'expédition de Colomb vers l'Amérique, car rien n'autorise à supposer que cette céréale fût une nouveauté en Chine au temps de Confucius.

Disons en terminant que des épis de Maïs ont été trouvés par RIFAUD dans un cercueil de Thèbes et par SCHLIEMANN au cours de fouilles effectuées en Asie Mineure de 1871 à 1882, sur l'emplacement supposé de l'ancienne Troie.

Il résulte de l'ensemble de ces faits, qu'il est inexact, et contraire aux textes antiques, d'écrire que le Maïs était inconnu dans l'ancien monde avant le xvi^e siècle.

Quelques remarques sur *Pterotheca nemausensis* Cass.

Par J. THIÉBAUT.

La plante décrite ordinairement sous le nom de *Pterotheca nemausensis* par les floristes français a été remarquée en 1763 par GOUAN, professeur à Montpellier qui la recueillit près de Nîmes et la décrivit dix ans plus tard (1773) sous le nom de *Crepis nemausensis*.

Dans l'intervalle il l'avait communiquée à LINNÉ, avec lequel il était en relations très suivies et celui-ci y reconnaissait une plante qu'il avait reçue auparavant de Palestine et qu'il avait nommée *Hieracium sanctum* (c'est-à-dire Épervière des Lieux-saints). De ce fait Gouan indiqua ce synonyme lorsqu'il publia son espèce qu'il aurait dû nommer, pour respecter les règles de la priorité, *Crepis sancta*.

En 1816 CASSINI, se basant sur les caractères des achaines qui sont de deux formes bien différentes dans un même capitule, créait pour cette plante le genre *Pterotheca* et lui donnait le nom de *P. nemausensis*. Mais il ne prenait pas garde que peu d'années auparavant, en 1810, MARSHALL VON BIEBERSTEIN avait créé un genre *Lagoseris* présentant les mêmes caractères et que rien n'autorise à rejeter dans l'oubli. C'est donc le genre *Lagoseris* qui doit être attribué à cette plante, le nom de *Pterotheca* devant tomber dans la synonymie.

1. « Aussi la Chine est-elle une sorte d'immense palais de la Belle au Bois dormant où tout reste immuable, figé dans une immobilité qui sans l'intervention de l'Europe n'aurait peut-être jamais eu de fin. » Georges RAYNAUD, *L'influence des milieux en Chine*.

« Le peuple (chinois) aime à étudier sa généalogie à se voir vivre dans le passé, à balayer la poussière qui s'accumulerait sur les tablettes des ancêtres... Dans ce pays, tout repose sur la tradition : la politique, la morale, les arts, les sciences subsistent en vertu des lois primitives. » Théodose PAVIE, traducteur du « San-koue-tchy », *Histoire des trois royaumes*.

Mais une difficulté se pose encore pour le qualificatif de l'espèce, suivant que la plante de Nîmes (qui depuis lors a fait du chemin si bien qu'elle est devenue commune dans la région lyonnaise), suivant, dis-je, que la plante de Nîmes est identifiée ou non à l'*Hieracium sanctum*.

Dans le premier cas en effet elle doit, si l'on respecte les règles de la Nomenclature, être appelée *Lagoseris sancta* (nom binaire créé par MALY en 1907) ; dans le cas contraire elle deviendrait *Lagoseris nemausensis*.

A la vérité la question est encore controversée, quelques auteurs (GRENIER et GODRON par exemple) n'indiquant qu'avec doute le synonyme *Hieracium sanctum*. Après examen de nombreux textes il semble que cette hésitation provient de ce que les achaines marginaux de cette espèce présentent sur la face interne tantôt 3 côtes obtuses, tantôt 2 ou 3 ailes membraneuses. Mais si l'on observe ces achaines dans un grand nombre d'individus on ne tarde pas à trouver les uns et les autres, parfois sur un même sujet. D'autre part la comparaison que j'ai pu faire entre la plante de Palestine (que l'on trouve également en Syrie) et la plante française m'amène à conclure que Linné ne s'est point trompé, que notre espèce est bien celle qu'il avait nommée *Hieracium sanctum* et qu'elle doit prendre en définitive le nom de *Lagoseris sancta* Maly d'autant plus que le nom de *Lagoseris nemausensis* avait été attribué par Marshall à une espèce qui n'est pas la nôtre.

Je fais abstraction, dans cette note, d'une forme commune dans le Liban littoral, forme qui, tout en présentant l'aspect et les achaines de *Lagoseris sancta*, en diffère par le réceptacle dépourvu de soies. Cette forme n'a jusqu'ici pas été signalée en France.

Un orchis nouveau pour la flore de France.

Par A. J. WILMOTT, F. L. S.

(Traduit de l'anglais.)

Il y a plusieurs années que j'étudie les stations d'orchis de la flore britannique. Dernièrement, j'ai fait quelques photographies, car malheureusement en séchant, ces fleurs perdent un grand nombre de leurs caractères : spécialement la couleur de leur corolle et les signes distinctifs de leur feuille.

Depuis, M. PUGSLEY (1934 : *Journ. Lim. Soc. Lond.*, XLIX, 553) a identifié certaines plantes irlandaises comme appartenant à une variété (*occidentalis*. Pugs S., *op. cit.*, 586) d'*Orchis majalis* Rchb.

En vue de les étudier j'étais désireux d'obtenir des spécimens frais. C'est pourquoi, je fus heureux de profiter de l'offre que me fit Miss. M. S. CAMPBELL, F.L.S., de m'envoyer des échantillons de quelques orchis qu'elle avait rencontrés pendant un voyage en France. Parmi ceux qu'elle m'adressa s'en trouvaient plusieurs provenant des Hautes-Alpes, cueillis par elle-même et Mrs. HALLOWES.

La plupart d'entre eux avaient l'allure générale de l'*O. majalis*, mais un spécimen provenant de la vallée de La Clairée me surprit par la présence de taches sur les deux faces de ses feuilles : phénomène que je n'avais jamais observé chez ces *Orchis*.

J'ai photographié ce spécimen, le fait observé est visible sur la plaque, les taches (rougeâtres) sont nettes à la fois sur la face inférieure de la feuille et sur les bractées.